

NANCY PERFORMANCE CANOË-KAYAK

PÔLE DÉVELOPPEMENT CANOË-KAYAK & SECTION UNIVERSITAIRE DE NANCY

Saison 2023-2024



métropole
GrandNancy

La Région
Grand Est



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

AS
UNIVERSITAIRE DE LORRAINE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité
Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

PRÉSENTATION

Dans le cadre du projet de performance fédéral (PPF 2022-2025) de la FFCK, le Comité Régional Grand Est de Canoë-Kayak gère un Pôle Performance Canoë-Kayak depuis le 1^{er} septembre 2022 sur le site du pôle nautique du Grand-Nancy. Le Pôle Performance Canoë-Kayak de Nancy comprend un Pôle Espoir Sprint et un Pôle Développement.

Le Pôle Développement comprend une section universitaire qui a pour objectif d'améliorer la vie des étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau en favorisant les réussites universitaire et sportive et d'assurer un continuum dans le parcours de formation (sportif, scolaire, universitaire) après le Pôle Espoir.

La structure a également pour vocation d'accueillir des sportifs de haut niveau non universitaires, résidants sur la métropole du Grand Nancy.

L'enjeu du Pôle Développement est de contribuer à la sécurisation du parcours de nos sportifs vers l'excellence sportive et de créer une dynamique sportive locale stimulante.

OBJECTIFS

- Accueillir les sportifs universitaires engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau ;
- Accueillir les sportifs de haut niveau non universitaires résidants sur la métropole du Grand Nancy ;
- Sécuriser le parcours de formation de nos sportifs ;
- Créer un continuum de formation sportive ;
- Accompagner les sportifs dans leur triple projet (sportif, scolaire et social).

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Prise en charge du Pôle Développement (comprenant une section universitaire) accueillant les étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau en canoë-kayak et les sportifs de haut niveau non universitaires, résidants sur la métropole du Grand Nancy
- Coordination de la structure sous la responsabilité d'un CTR ;
- Mise en place d'un travail collaboratif quotidien entre le Pôle Espoir, le Pôle Développement et le Canoë Kayak Club de Nancy Tomblaine ;
- Mise en place d'une prestation d'encadrement sur les séances d'eaux vives par le CKCNT pour les slalomeurs ;
- Collaboration avec l'Université de Lorraine pour le suivi des sportifs universitaires (avec le statut ESHN de l'Université de Lorraine) ;
- Collaboration avec la Ligue Grand Est du Sport Universitaire et l'Association Sportive de l'Université de Lorraine pour la participation au Championnat de France Universitaire de Canoë-Kayak ;
- Collaboration avec la Maison Régionale de la Performance pour l'accompagnement des sportif SHN.

POPULATION CONCERNEE

- Étudiants Sportifs de Haut Niveau reconnus par l'Université de Lorraine (ESHN – Liste 1 et 2)
- Étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau en canoë-kayak (Slalom, Descente, Sprint, ...)
- Sportifs de haut niveau non universitaires résidants sur la métropole du Grand Nancy

CALENDRIER 2023-2024

Le Pôle Développement fonctionne du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

COTISATIONS

- **Cotisation annuelle : 600 €**

Cette cotisation concerne l'accès aux installations du Pôle (salle de musculation, dojo, salle équipée de machines à pagayer, vestiaires équipés de casiers individuels, des douches et des sanitaires, séchoir à vêtements, local à bateaux, ...).

- **Cotisation annuelle complémentaire : 400 €**

Cette cotisation concerne l'encadrement des sportifs slalomeurs du Pôle Développement en lien avec le CKCNT pour la partie slalom : accès au stade d'eau vive, préparation, entraînement et retour lors des séances eau vive par un entraîneur du CKCNT à raison d'une séance par jour du mardi au vendredi (hors vacances scolaires).

- **Cotisation pour la licence universitaire FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire) : 30 €**

Cette cotisation permet la participation au Championnat de France Universitaire. Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) s'occupe d'organiser le déplacement en partenariat avec la FFSU et le Pôle Développement.

INFRASTRUCTURES

Le Pôle Développement, installé au cœur du Pôle Nautique de Nancy, offre la possibilité aux athlètes de s'entraîner dans des conditions optimales avec :

- Un bassin d'eau vive à proximité
- Un bassin d'eau calme balisé
- Un bâtiment accueillant :
 - Une salle de musculation,
 - Un dojo,
 - Une salle équipée de machines à pagayer,
 - Des vestiaires équipés de casiers individuels, des douches et des sanitaires,
 - Un séchoir à vêtements,
 - Un local à bateaux,
 - Une salle de détente,
 - Une salle de réunion,
 - Un local de réparation.



INSCRIPTION

Sportifs concernés

- Étudiants Sportifs de Haut Niveau reconnus par l'Université de Lorraine (ESHN – Liste 1 et 2)
- Étudiants engagés dans une pratique sportive intensive ou de Haut Niveau en canoë-kayak (Slalom, Descente, Sprint, ...)
- Sportifs de haut niveau non universitaires résidants sur la métropole du Grand Nancy

Procédure d'inscription au Pôle Développement de Nancy :

Les sportifs souhaitant intégrer le Pôle Développement de Nancy pour l'année 2023-2024 doivent remplir le dossier d'inscription en ligne avant le 31 juillet 2023 :

<https://form.jotform.com/221182035015340>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter : **BAUDU Etienne** – Coordinateur du Pôle Performance de Nancy (Tél : 06 19 58 97 27 – Courriel : ebaudu@ffck.org)

Demande de statut ESHN de l'Université de Lorraine :

Les étudiants sportifs, compte tenu de leurs contraintes (entraînements, compétitions, stages) ont besoin d'adapter leur parcours pour mener à bien leur projet de double excellence universitaire et sportive.

L'Université de Lorraine a, pour les aider à réussir leur projet de triple excellence (réussite universitaire, réussite sportive et une recherche de lien social et de travail sur le développement personnel), créé un dispositif « sport de haut niveau ». Il a pour but de soutenir ces étudiant(e)s tout au long de leur formation universitaire.

Il s'adresse à ceux et celles ayant obtenu, après étude de leur dossier par un comité technique, le statut d'étudiant sportif de haut niveau ou le statut d'étudiant sportif de l'Université de Lorraine.

La session de demande du statut ESHN pour 2023/2024 s'étendra du 05 juin au 15 septembre 2023

Plus d'informations et formulaire en ligne de demande du statut ESHN pour 2023/2024 sur :

<https://www.univ-lorraine.fr/la-vie-a-luniversite-de-lorraine/sportifs-de-haut-niveau>

Coordonnatrice du dispositif, référence Lorraine Sud et enseignante au SUAPS et Directrice adjointe du SUAPS : Sophie PIERRON - sophie.pierron@univ-lorraine.fr.